

4. Quatrième moyen, tiré de la violation de l'article 24 du statut, notamment dans la mesure où l'AIPN n'aurait pas entendu la partie requérante avant de rejeter sa demande d'assistance.

Recours introduit le 31 janvier 2018 — Fashion Energy/EUIPO — Retail Royalty (1st AMERICAN)

(Affaire T-54/18)

(2018/C 123/32)

Langue de dépôt de la requête: l'anglais

Parties

Partie requérante: Fashion Energy Srl (Milan, Italie) (représentants: M^{es} T. Müller et F. Togo, avocats)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)

Autre partie devant la chambre de recours: Retail Royalty Co. (Las Vegas, Nevada, États-Unis)

Données relatives à la procédure devant l'EUIPO

Demandeur de la marque litigieuse: Partie requérante

Marque litigieuse concernée: Marque de l'Union européenne figurative comportant l'élément verbal «1st American» — Demande d'enregistrement n° 8 622 078

Procédure devant l'EUIPO: Procédure d'opposition

Décision attaquée: Décision de la deuxième chambre de recours de l'EUIPO du 15 novembre 2017 dans l'affaire R 693/2017-2

Conclusions

La partie requérante conclut à ce qu'il plaise au Tribunal:

- suspendre la procédure, conformément à l'article 69, sous d), du règlement de procédure du Tribunal, jusqu'à ce qu'une décision définitive et contraignante ait été rendue sur la demande d'annulation partielle introduite contre la marque de l'Union européenne n° 5 066 113, invoquée à l'appui de l'opposition;
- annuler la décision attaquée;
- condamner l'EUIPO et l'autre partie à la procédure aux dépens.

Moyen invoqué

- Violation du principe du contradictoire;
- Violation de l'article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement 2017/1001.

Recours introduit le 6 février 2018 — Aeris Invest/CRU

(Affaire T-62/18)

(2018/C 123/33)

Langue de procédure: l'espagnol

Parties

Partie requérante: Aeris Invest Sàrl (Luxembourg, Luxembourg) (représentants: R. Vallina Hoset, A. Sellés Marco, C. Iglesias Megías et A. Lois Perreau de Pinninck, avocats)

Partie défenderesse: Conseil de résolution unique